

N° 50

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1979

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1980, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général.

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)**

ANNEXE N° 39

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur spécial : M. Jean-Pierre FOURCADE.

La Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, *président*, Geoffroy L. Montaut, René Paul Ribeyrie, Jacques Desours-Désarès, Henri Touthan, *vice-présidents*, Joseph Brevière, Modeste Legoux, Paul Jargot, Yves Durand, *secrétaires*, Maurice Blin, *rapporteur général*, Charles Ailles, René Ballayer, Roland Biscaty-Monsservin, Jean Guinard, Eusebio Oribe, Bernard Chevalier, Jean Gluzel, Marcel Debarge, Henri Duffaut, Marcel Fortier, André Fossat, Jean-Pierre Loutchade, Jean Francou, Henri Goetschy, Gustave Henri Maréchal, Jacques Faget, Tony Lataze, Amédée Le Pors, Georges Lombard, Raymond Mercier, Louis Mesnier, Gaston Patis, Louis Perrin, Christian Poncelet, Robert Serre, Jean-Marie Vatin.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (officiel) : 1290 et annexes 1292 et annexes 49 et in-8 227.
n° 49 1979-1980.

Loi de finances : Monnaies et Médailles.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	3
PREMIERE PARTIE. — Les Monnaies et Médailles, entreprise industrielle	5
CHAPITRE PREMIER. — Les recettes : moins de monnaies nationales, plus de monnaies étrangères	6
I. — Le programme de frappe des monnaies nationales	7
II. — Les monnaies étrangères et les médailles	14
CHAPITRE II. — Les dépenses : modification de la structure du compte d'exploitation et pause dans les dépenses d'investissement	17
I. — L'évolution du compte d'exploitation	18
II. — Les dépenses d'investissement	23
DEUXIEME PARTIE. — L'action culturelle des Monnaies et Médailles	29
I. — Les médailles	29
II. — Les expositions	30
III. — L'art monétaire	31
Conclusion	34
ANNEXES	35

MESDAMES, MESSIEURS,

Le projet de budget annexe des Monnaies et Médailles, présenté en exact équilibre selon la règle applicable à tous les budgets annexes, s'élèvera en 1980 à **684,7 millions de francs, en hausse de 5,7 % sur celui de l'exercice précédent.**

Rappelons que la direction des Monnaies et Médailles exerce trois sortes d'activités :

- la conception et la gravure des monnaies et des médailles,
- leur fabrication industrielle,
- la conservation des collections composant le Musée monétaire et des médailles.

La direction des Monnaies et Médailles se comporte donc à la fois comme **une entreprise de type industriel**, produisant les pièces et médailles qui lui sont commandées, et comme **un organe de promotion culturelle**, chargé de susciter et conserver des œuvres de qualité.

PREMIÈRE PARTIE

LES MONNAIES ET MÉDAILLES, ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Le projet de budget annexe pour 1980 des Monnaies et Médailles est marqué par une légère progression des crédits, faisant suite à une quasi-stagnation en 1979, après les hausses importantes enregistrées au cours des années précédentes :

- budget 1977 : 488,2 millions de francs + 38 %.
- budget 1978 : 640,6 millions de francs + 31 %.
- budget 1979 : 647,7 millions de francs + 1,1 %.
- budget 1980 : 684,7 millions de francs + 5,7 %.

Il y a donc recul en francs constants depuis 1978. Les caractéristiques essentielles de cette évolution tiennent :

Sur le plan des recettes,

— à l'augmentation de la valeur réelle des pièces françaises qui fait plus que compenser une nouvelle contraction du programme de frappe,

— au développement de la fabrication des monnaies étrangères et des médailles.

Sur le plan des dépenses,

— outre la croissance des achats de matières premières, à une intéressante modification de la structure des dépenses d'exploitation, sous l'effet de la réduction des dépenses de sous-traitance,

— à une pause dans les investissements, dans l'attente de décisions sur une éventuelle extension des installations existantes.

CHAPITRE PREMIER

LES RECETTES : MOINS DE MONNAIES NATIONALES, PLUS DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les recettes des Monnaies et Médailles sont essentiellement constituées par le produit de la fabrication des monnaies françaises, qui représentera à lui seul, en 1980, 89,8 % du total, le reste étant couvert par le produit de la vente des monnaies étrangères (3,2 %) et des médailles (6,6 %).

Le tableau suivant permet de comparer les recettes prévues pour 1980 avec celles qui figuraient au budget de 1979 :

EVOLUTION DES RECETTES (1979-1980)

Nature des recettes	Recettes pour 1979		Proposées pour 1980		1980-1979 Variation en pourcentage
	Montant en millions de francs	Pourcentage du total	Montant en millions de francs	Pourcentage du total	
Produit de la fabrication des monnaies françaises	584,3	90,2	615,1	89,8	+ 5,3
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	20	3,1	22	3,2	+ 10
Produit de la vente des médailles	41	6,3	45	6,6	+ 9,8
Produit des fabrications annexes	2,4	0,4	2,6	0,4	+ 8,3
Totaux	647,7	100	684,7	100	+ 5,7

I. — LE PROGRAMME DE FRAPPE DES MONNAIES NATIONALES

Pour la deuxième année consécutive, le programme pour 1980 offre une apparente contradiction : il diminue en volume par suite d'une meilleure satisfaction des besoins de monnaie métallique, mais il augmente en valeur du fait des hausses souvent importantes des cours des matières premières utilisées, au point que tout une partie du programme risque d'être remise en cause.

1° L'état des réserves métalliques.

C'est essentiellement en fonction de l'état des réserves et des stocks qu'est établi, chaque année, en coopération entre la direction du Trésor, la Banque de France et la direction de la Monnaie, le programme de frappe des monnaies françaises.

Pourtant, la définition d'un programme de frappe répondant exactement aux besoins paraît une véritable gageure compte tenu de la variété et du caractère extrêmement fluctuant des critères utilisés ; en effet, les besoins de monnaie métallique résultent à la fois :

- du nombre des transactions (et non de leur valeur),
 - de la consommation des ménages (et non de l'investissement),
 - de la terminaison des prix (et non de leur niveau).
- ment),

Quant à leur variation dans le temps, elle semble liée à celles des dépenses de consommation répétitives et du chiffre d'affaires du commerce de détail.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'on constate *a posteriori* des écarts importants et imprévus entre la demande prévisionnelle et la demande effective, écarts qui nécessitent la constitution de stocks de sécurité :

- stocks de fonctionnement détenus par la Banque de France pour assurer la fluidité de la circulation,
- stocks de précaution dans les chambres fortes de la Monnaie.

On estime ainsi que les réserves de la Banque de France devraient atteindre quelque 10 % de la circulation totale et que celles de la Monnaie devraient représenter une année de production courante.

Le tableau suivant permet de comparer l'état des réserves totales au 31 mai 1979 avec le nombre de pièces en circulation au 31 décembre 1978. Malgré le décalage de six mois entre ces deux séries de statistiques, on peut en déduire que, pour la plupart des pièces, les stocks actuels sont nettement supérieurs aux niveaux minima requis.

**RÉSERVES DE MONNAIES MÉTALLIQUES
COMPARÉES AUX PIÈCES EN CIRCULATION**

	Nombre de pièces en circulation (au 31 décembre 1978) (1)	Nombre de pièces en réserves (au 31 mai 1979)	Montant des réserves en pourcentage du total
	(En milliers de pièces.)		
50 F	23.167	12.967	56
10 F	234.479	145.748	62,1
5 F	256.609	116.547	45,4
2 F	»	34.495	»
1 F	1.431.776	343.835	24
1/2 F	742.600	197.964	26,6
20 F	1.118.685	208.888	18,6
10 F	1.496.160	172.588	11,5
5 F	1.648.327	103.642	6,3
1 F	324.497	210	0,1
Total	7.276.300	1.337.284	18,3

(1) Non compris les pièces de 10 F et de 5 F en argent, ainsi que les pièces de 2 et 1 AF.

Si l'on fait une rapide analyse des fluctuations de la circulation enregistrée au cours des dix dernières années (voir en annexe le tableau de la circulation monétaire métallique depuis 1969), on peut en tirer quelques règles générales susceptibles de fournir des indications pour la définition des programmes futurs :

— les variations positives les plus importantes correspondent, en général, aux années de lancement de nouvelles coupures (pièces de 5 F cupro-nickel en 1972 et 1973, de 10 F cupro-nickel et de 50 F en argent en 1976, 1977 et 1978) ;

— les variations négatives enregistrées au cours de la période 1969-1978 correspondent :

- pour la pièce de 5 F argent (1969 à 1971) à des phénomènes temporaires de retours, le public semblant, à l'époque, avoir escompté une prochaine démonétisation de cette coupure,

- pour la pièce de 5 F cupro-nickel (1977 et 1978) à un phénomène conjoncturel de saturation s'expliquant vraisemblablement par des effets de substitution liés au lancement de la nouvelle pièce de 10 F.

2° L'évolution du programme en volume.

Etant donné le bon niveau apparent des réserves, on ne sera pas surpris d'enregistrer en 1980 une nouvelle diminution du programme de fabrication des monnaies françaises : il est prévu en effet de fabriquer près de 110 millions de pièces de moins qu'en 1979, le programme de frappe étant limité à **532,2 millions de pièces**.

Rapproché de ceux des autres pays européens (production 1976), ce programme apparaît cependant comme relativement faible ; inférieur à celui de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, il est comparable seulement à celui de l'Italie. On se gardera toutefois de conclusions hâtives, faute de pouvoir mesurer l'évolution respective de chacun de ces programmes sur une période suffisamment longue :

— République fédérale d'Allemagne (dont 12.900.574 pièces d'argent)	1.342.926.355 pièces
— Belgique (dont 2.000.000 de pièces d'argent)	84.000.000 pièces
— Danemark	221.743.475 pièces
— Grande - Bretagne et Irlande du Nord (dont 69.804 pièces d'argent)	878.455.173 pièces
— République d'Irlande	33.000.000 pièces
— Italie	450.495.000 pièces
— Luxembourg	2.000.000 pièces
— Pays-Bas	246.000.000 pièces
— France (dont 4.000.000 de pièces d'argent)	637.100.000 pièces



L'analyse pièce par pièce du programme de frappe français peut être faite à partir du tableau ci-après :

COMPARAISON DES PROGRAMMES DE FRAPPE (1979-1980)

Pièces	Programmes		Variation
	1979	1980	
	(en milliers de pièces)		
50 F	12.000	12.000	»
10 F	110.000	80.000	— 30.000
5 F	10	50	+ 40
2 F	130.000	100.000	— 30.000
1 F	10	50	+ 40
1/2 F	10	50	+ 40
0,20 F	70.000	20.000	— 50.000
0,10 F	140.000	140.000	»
0,05 F	180.000	180.000	»
0,01 F	10	50	+ 40
Totaux	642.040	532.200	— 109.840

Ces prévisions appellent les observations suivantes :

— *pièce de 10 F* : la première émission de cette pièce est récente (1974) et le maintien d'un programme de frappe important reste nécessaire. Pour des raisons de prudence, le programme de frappe proposé pour 1980 a toutefois été légèrement réduit par rapport à celui de l'année précédente (80.000.000 de pièces contre 110.000.000 en 1979) ;

— *pièces de 5 F, 1 F et 1/2 F* : la situation de ces pièces a évolué de manière parallèle. Elle se caractérise à l'heure actuelle par un niveau de stocks qui écarte toute menace de pénurie.

- La pièce de 5 F est très bien acceptée par le public et rend de grands services mais sa circulation stagne depuis le lancement de la pièce de 10 F ;
- Les pièces de 1 F et de 1/2 F ont vu leur circulation se développer à un rythme plus soutenu que celle de la pièce de 5 F. Toutefois, le lancement en 1979 de la nouvelle pièce de 2 F incitant à une évaluation prudente du développement de la circulation de ces coupures et les stocks existants offrant, par ailleurs, toute sécurité en cas de reprise normale de la demande, il n'a pas été prévu de relèvement sensible du programme de frappe en ce qui concerne ces deux pièces.

En conséquence, la frappe de ces coupures demeure, en 1980, réduite à des contingents symboliques :

— *pièce de 2 F* : cette pièce, dont la création a été décidée en 1977, a été mise en circulation le 17 juillet 1979. Toutefois, on ignore encore quelle incidence exacte aura la création de cette nouvelle coupure sur la circulation des autres pièces. Aussi, son programme de frappe, fixé à 130.000.000 de pièces en 1979, a-t-il, pour raison de prudence, été ramené à 100.000.000 de pièces en 1980 ;

— *pièce de 20 c* : le total des encaisses de la réserve de cette pièce a été insuffisant jusqu'à la fin de l'année 1977 ; mais les commerçants semblent avoir liquidé leurs réserves particulières, ce qui a conduit au gonflement de celles de la Banque de France, lesquelles ont atteint 18 % de la circulation fin mai 1979. Le programme s'inscrit donc en baisse sensible sur celui de 1979, soit 20.000.000 de pièces au lieu de 70.000.000 ;

— *pièce de 10 c* : les besoins du public restent élevés en ce qui concerne cette coupure, très utilisée pour les petites transactions, ce qui justifie le maintien d'un programme de frappe élevé (140.000.000 de pièces en 1980, comme en 1979) ;

— *pièce de 5 c* : malgré des programmes importants au cours des cinq dernières années (1975 : 110.000.000 ; 1976 : 125.000.000 ; 1977 : 110.000.000 ; 1978 : 190.000.000 ; 1979 : 180.000.000), la situation de cette pièce tarde à trouver son point d'équilibre. L'effort doit donc être continué (prévision 1980 : 180.000.000) jusqu'à ce que les réserves atteignent un niveau satisfaisant ;

— *pièce de 1 c* : cette pièce, en raison de l'évolution des prix, ne joue plus qu'un rôle accessoire. Depuis 1973, des contingents symboliques ont été frappés et celui de 1980 ne dépasse pas 50.000 pièces.

Quant à la **pièce de 50 F en argent**, le programme prévu par le projet de budget sera certainement remis en question compte tenu de l'évolution du coût de cette coupure. C'est ce point qu'il convient maintenant de préciser.

3° Le coût des pièces.

Le produit de la fabrication des monnaies françaises dépend naturellement de leur prix de cession au Trésor, prix qui, normalement, est égal au prix de revient majoré de 10 %.

Bien entendu, le prix de cession est réévalué périodiquement pour tenir compte de la hausse des coûts de fabrication, et notamment du relèvement des cours des métaux utilisés (cf. ci-dessous, chapitre II).

L'évolution des différents prix de cession des pièces depuis 1975 ressort du tableau ci-après :

EVOLUTION DES PRIX DE CESSION AU TRÉSOR

Coupures	1975	1979	1980
	(en francs)		
50 F	26	(1) 30	(2) 36
10 F	0,50	0,77	0,85
5 F	0,66	0,92	0,98
2 F	»	0,77	0,80
1 F	0,31	0,44	0,46
1/2 F	0,22	0,325	0,34
0,20 F	0,14	0,187	0,215
0,10 F	0,092	0,106	0,23
0,05 F	0,056	0,064	0,023
0,01 F	0,049	0,055	0,06

(1) Le prix de cession a été porté de 30 à 36 F par un arrêté du mois d'octobre 1979.
 (2) Evaluation établie avant la flambée des cours de l'argent.

Ainsi, sur la période 1975-1980, l'augmentation moyenne se situe autour de 50 % avec une pointe de 150 % pour la pièce de 10 centimes alors que le prix de la pièce de 5 centimes se sera réduit d'environ 60 %.

Mais depuis peu, des variations beaucoup plus brutales se manifestent dans les cours des matières premières, variations particulièrement sensibles pour les pièces fabriquées à partir de métaux précieux et selon un titre élevé.

C'est le cas notamment de la pièce de 50 F en argent, pour laquelle la situation actuelle est extrêmement préoccupante.

En effet, le budget présenté par le Gouvernement a été préparé en avril 1979 sur la base d'un cours maximum de 1.100 F le kg du prix de l'argent sur l'ensemble de l'année 1980 (la moyenne annuelle en 1978 s'étant établie à 785 F le kg).

Cette hypothèse de travail devait se trouver dépassée par l'évolution des cours du métal blanc à partir du mois de mai 1979. Coté 811 F le kg au « fixing » de Londres le 2 janvier, le cours atteignait 1.280 F le kg fin mai ; il a connu ensuite dans l'été une

brutale flambée, atteignant la cote de 2.500 F le kg à la mi-septembre, soit **une augmentation de plus de 65 % en six mois**. Depuis lors, les cours ont oscillé entre 2.100 F et 2.400 F le kg.

Cette évolution tient à ce que, structurellement orienté à une hausse lente du fait d'une insuffisance chronique de l'offre par rapport aux emplois industriels (1), le marché de l'argent est en outre affecté par **la situation du marché de l'or** qui a connu au cours des derniers mois les mouvements que l'on sait.

Il semble dès lors exclu — même dans l'hypothèse d'une relative retombée des cours — que l'argent métal retrouve dans les prochains mois le niveau retenu lors de la fixation du programme des fabrications monétaires pour 1980, ni même un niveau compatible avec le maintien de ce programme : **le prix du métal blanc excède en effet mainteant la valeur nominale de la pièce de 50 F** (2).

Il importe donc de déterminer sur quelles **bases nouvelles** serait susceptible d'être assuré l'équilibre du budget annexe des Monnaies et Médailles.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

— **la suspension pure et simple de toute fabrication monétaire d'argent** pour l'année 1980, mais une telle décision entraînerait une amputation des recettes (432 millions de francs) que ne compenserait pas l'économie réalisée sur les achats de métal (380 millions) ; elle poserait en outre certains problèmes d'emploi et décevrait les amateurs de belles pièces à l'intention desquels avait été décidée la réalisation de cette coupure ;

— **le renforcement du programme de frappe de certaines autres pièces**, de façon à compenser la perte due à l'arrêt de la production des pièces de 50 F ;

— **l'adaptation d'une coupure d'argent aux nouvelles conditions du marché** dont la valeur faciale serait déterminée de façon à excéder durablement la valeur du métal qu'elle contient.

A cet égard, deux options se présentent :

1° ou bien l'actuelle coupure de 50 F serait remplacée par une pièce d'argent, dotée d'une valeur faciale de 100 F, d'un titre égal et d'un type analogue ; le maintien de l'équilibre du budget annexe serait alors assuré aussi longtemps que le cours du métal argent n'atteindrait pas 3.050 F le kilo ;

(1) En 1975, la moyenne annuelle des cours s'établissait à 613 F le kg ; en 1976, cette même moyenne atteignait 670 F le kg, puis 733 F en 1977 et 785 F en 1978.

(2) Le point de fusion de la pièce de 50 F se situe au niveau d'un prix de 1.850 F le kg de métal pur.

2° ou bien, afin de reculer le moment où ce seuil serait atteint, la nouvelle valeur faciale serait fixée dès maintenant à 200 F, le « point de sortie » situant alors à 6.350 F le kilo d'argent.

La deuxième option aurait l'avantage d'élargir la marge de sécurité : le cours actuel étant proche de 2.400 F, le prix de revient serait assuré de demeurer inférieur à la valeur faciale pendant plusieurs années.

Quelle que soit la solution retenue, **il importe que soit levée au plus tôt l'hypothèque qui pèse sur cet élément déterminant du programme de frappe des monnaies françaises.** On rappelle à cet égard que la frappe de la pièce de 50 F représente **70 %** de la valeur du programme total de l'année 1980.

II. — LES MONNAIES ÉTRANGÈRES ET LES MÉDAILLES

Après la régression enregistrée dans le précédent budget, il est reconfortant de constater que les prévisions pour 1980 laissent espérer un nouveau développement de ces fabrications.

1° Les monnaies étrangères.

Pour les années 1978 et 1979, les réalisations en matière de fabrication de monnaies étrangères (territoires d'outre-mer inclus), ont été assez décevantes :

— compte tenu des résultats de 1977 (157,5 millions de pièces réalisées au titre des commandes étrangères), les prévisions budgétaires initiales pour 1978 étaient de 200 millions de pièces, soit un montant de recettes évalué à 45 millions de francs.

Or, les commandes effectives n'ont porté que sur 137 millions de pièces, pour un montant de recettes de 20,7 millions de francs ;

— les prévisions budgétaires initiales de 1979 ont, en conséquence des constatations faites en 1978, été fixées à 100 millions de pièces entraînant un montant de recettes de 20 millions de francs.

Au 19 septembre 1979, les réalisations effectives atteignaient 73,8 millions de pièces, correspondant à des recettes de près de 11 millions de francs.

A cette même date, l'ensemble des commandes étrangères enregistrées et à exécuter au titre de l'année 1979 s'élevait à 122,5 millions de pièces pour une valeur globale de 21,6 millions de francs,

la part des pays africains francophones représentant 93 % de ces exportations ;

— pour l'année 1980, les prévisions budgétaires ont été fixées comme l'année précédente à 100 millions de pièces pour une valeur de 22 millions de francs. L'accroissement, par rapport à 1979, des recettes attendues, pour une production quantitativement identique, s'explique par le relèvement des prix de vente de ces monnaies imputable à la hausse des cours des métaux, elle-même génératrice d'un relèvement des coûts de production.

L'importance des fluctuations de la demande met en évidence les difficultés auxquelles se heurte la prévision dans ce domaine. Sans doute observe-t-on en 1979 un dépassement de 22 % des réalisations par rapport aux prévisions budgétaires initiales mais il serait souhaitable que l'administration des Monnaies et Médailles puisse effectuer une meilleure pénétration sur les marchés étrangers autres que francophones.

2° Les médailles.

L'administration des Monnaies et Médailles joue, dans le domaine culturel, un rôle important, notamment par ses commandes aux artistes, par les expositions qu'elle organise, par les publications qu'elle diffuse.

Grâce au concours de plusieurs centaines d'artistes qu'elle a su intéresser à l'art de la médaille, celui-ci a été renouvelé de façon spectaculaire assurant à la France, dans ce domaine, le premier rang dans le monde.

C'est ainsi qu'en 1978 et 1979 de nombreuses médailles nouvelles ont été éditées :

— en 1978, 235 médailles dans la Collection générale et 101 au Club français de la médaille ;

— en 1979, durant les six premiers mois, 124 médailles dans la Collection générale et 45 au Club français de la médaille.

En relation avec ces activités, les ventes de médailles et de monnaies de collection ont sensiblement progressé.

RECETTES TIRÉES DES VENTES DES MÉDAILLES

(1974-1978)

Années	Médailles Collection générale et C.F.M. (1)	Décorations	Éditions particulières (2)	Totaux
		(En francs)		
1974	6.230.344	7.236.804	8.972.124	22.439.272
1975	7.170.028	10.841.775	20.521.232	38.533.035
1976	7.459.550	10.740.299	16.411.085	34.610.934
1977	7.762.229	10.747.137	15.882.631	34.391.997
1978	10.294.610	11.760.305	24.075.247	46.130.162
Six mois 1979	5.410.099	5.924.961	6.920.555	18.255.615

(1) Club français de la médaille.

(2) Y compris les jetons et médailles frappés en séries industrielles

En 1978, dernière année pleine dont les résultats sont connus, le montant des recettes provenant de la vente des médailles a augmenté d'environ 33 %. Cette progression semble devoir se confirmer en 1979 puisqu'au 31 août, le montant des recettes, taxes comprises, s'élevait à 35 millions de francs. Cependant, le produit escompté en 1980 de la vente des médailles a été fixé à 45 millions de francs, ce qui laisse présager un ralentissement de la progression enregistrée depuis 1978.

CHAPITRE II

**LES DÉPENSES : MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU
COMPTE D'EXPLOITATION ET PAUSE DANS LES
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

L'évolution des dépenses de l'administration des Monnaies et Médailles entre 1979 et 1980 est retracée dans le tableau ci-dessous.

DÉPENSES DES MONNAIES ET MÉDAILLES

(1979-1980)

Nature des dépenses	Crédits votés pour 1979	Crédits prévus pour 1980	Variation en pourcentage
(En millions de francs.)			
Première section - Exploitation :			
Achats	375,45	434,45	+ 15,7
Frais de personnel	128,10	143,07	+ 11,7
Impôts et taxes	12,09	6,28	— 48
Travaux, fournitures et services extérieurs	78,97	68,42	— 13,4
Transports et déplacements	2,09	2,23	+ 6,4
Frais divers de gestion	5,89	7,24	+ 22,9
Amortissements et provisions	10,29	12,10	+ 17,6
Total	612,88	673,79	+ 9,9
Deuxième section - Opérations en capital :			
Acquisitions d'immobilisations	18,87	18,87	•
Augmentations du fonds de roulement	0,23	0,07	•
Total	19,10	18,94	— 0,8

On examinera successivement les dépenses d'exploitation et les dépenses d'investissement.

I. — L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION

Le tableau ci-dessus montre que l'augmentation moyenne (+ 9,9 %) des dépenses d'exploitation recouvre en fait une évolution divergente des principaux postes de dépenses.

Trois phénomènes importants méritent à cet égard d'être signalés :

- la hausse des achats de matières premières consécutive au relèvement des cours ;
- la diminution de la sous-traitance ;
- la stabilisation des frais de personnel.

PRINCIPALES CHARGES ENREGISTRÉES AU COMPTE D'EXPLOITATION DE LA MONNAIE

Années	Compte d'exploitation	Achat de matières premières et marchandises	Travaux, fournitures et services extérieurs	Frais de personnel
	(En millions de francs.)	(En pourcentage par rapport au compte d'exploitation.)		
1978 (1)	640,5	58	16,7	16,9
1979 (1)	647,7	58	12,2	19,8
1980 (2)	684,7	63,4	10	20,9

(1) Budgets votés.
(2) Projet de budget.

1° L'augmentation en valeur des achats.

La dotation consacrée aux achats, qui s'élevait à 375,45 millions de francs en 1979, sera portée en 1980 à 434,45 millions de francs ; la majeure partie de cette somme (96 %) est destinée aux seuls achats de matières premières dont les cours, comme on l'a vu, ont connu de substantiels relèvements (voir également en annexe).

Qu'il suffise ici de préciser qu'entre les cours moyens de janvier 1978 et ceux de juillet 1979, les variations suivantes ont été constatées :

— aluminium	+ 13,9 %
— cuivre	+ 33,4 %
— nickel	+ 22,6 %
— argent	+ 69,4 %
— or	+ 56,8 %

Selon les prévisions actuelles, ces achats porteront sur les quantités de métaux nécessaires à la fabrication :

- des médailles et piéforts (250 kg d'or) ;
- des 12 millions de pièces de 50 F et des médailles (334 tonnes d'argent, dont 10 pour les médailles) ;
- du programme monétaire (2.042 tonnes de cuivre, 1.007 tonnes de nickel, 92 tonnes d'aluminium et 3 tonnes d'étain).

Si, comme il est probable, le programme de frappe de la pièce de 50 F en argent est remis en cause, ces prévisions d'achats seraient bouleversées : par contre, elles demeureraient valables si la production d'une coupure d'argent était maintenue au prix d'une modification de la valeur faciale.

2° La réduction des frais de sous-traitance.

Les dotations du chapitre consacré aux travaux, fournitures et services extérieurs passent de 78.97 millions à 68.42 millions de francs, soit une diminution de 10.55 millions de francs (— 13,4 %).

Cette tendance très encourageante à la diminution de la sous-traitance s'explique par le fait que l'équipement de l'établissement de Pessac, tant en bâtiment qu'en matériel, permet d'assurer actuellement la fabrication, depuis la production de lingots en fonderie, de 1.300 tonnes de flans de métaux communs auxquels s'ajoutent 400 tonnes de flans de métaux communs produits à partir de lingots achetés à l'extérieur ainsi que de 360 tonnes de flans d'argent effectués à partir de lames provenant de l'industrie privée.

Ces résultats témoignent des gains substantiels obtenus depuis 1977 dans ces fabrications par l'usine de Pessac. C'est ce que confirme le tableau ci-après :

	1977		1978		1979 (*)	
	Poids en tonnes	Poids en tonnes	Variation en pourcentage 1978/1977	Poids en tonnes	Variation en pourcentage 1979/1978	
a) Métaux communs.						
● Fonderie lingots produits	2 007	2 668	+ 32,93	2 700	+ 1,2	
● Laminage lingots produits	1 733	2 213	+ 27,7	3 150	+ 42,34	
● Flans en métaux communs	995	1 292	+ 29,84	1 700	+ 31,58	
b) Fabrications d'argent.						
● Fonderie lingots produits	»	»	»	»	»	
● Laminage lingots produits	»	»	»	»	»	
● Flans en argent	253	341	+ 34,8	360	+ 5,6	

(*) Prévisions.

Il reste cependant que le programme de frappe monétaire prévu pour 1980 nécessitera le façonnage par des entreprises extérieures de 1.570 tonnes de flans et de planches, ainsi que celui de 1.000 tonnes de lingots en nickel et de 161 tonnes de bandes et de planches destinées à la fabrication des médailles.

Le taux d'autonomie de l'usine de Pessac, sur la base d'un programme moyen de 850 millions de pièces, n'est encore que de 35 à 45 %, ce qui rend la Monnaie encore trop largement dépendante des entreprises extérieures, avec tous les aléas que cette situation comporte. Un effort important reste à faire pour porter le taux d'autonomie de l'usine jusqu'à un optimum qui se situe entre 60 % et 70 %.

3° La stabilisation des dépenses de personnel.

Avec un montant de 143,07 millions de francs, en augmentation de 14,97 millions de francs (+ 11,7 %), les dépenses de personnel représenteront 20,9 % du compte d'exploitation, contre 19,8 % en 1979.

Parmi les mesures nouvelles, notons :

— la création — partiellement gagée par 5 emplois supprimés — de 17 emplois au sein du personnel administratif, de 2 emplois techniques et de 6 ouvriers supplémentaires (1,61 million de francs),

— l'inscription d'un crédit destiné à couvrir en 1980 les augmentations des traitements (7,78 millions de francs).

On sait que le personnel fonctionnaire et ouvrier de l'administration des Monnaies et Médailles exerce ses fonctions à Paris ou à Pessac. Seul le secteur des fabrications monétaires courantes a été transféré à Pessac, où les monnaies sont frappées par grandes séries et avec une bonne productivité. L'établissement de Paris compte encore 94 fonctionnaires (60 % de l'effectif global) et 554 ouvriers (58 % de l'effectif global).

a) En ce qui concerne le **personnel ouvrier et artisan**, on note que la Monnaie dispose actuellement de 5 maîtres graveurs et 19 graveurs.

Les élèves graveurs sont recrutés sur concours parmi les candidats justifiant soit d'un diplôme de gravure (diplôme des écoles Boulle ou Estienne, C.A.P. de graveur), soit d'une pratique confirmée de la gravure (formation dispensée par l'Ecole des Beaux-Arts ou quatre années de pratique professionnelle).

Ces élèves sont astreints à un stage de deux ans, au cours duquel ils ont le statut d'ouvrier temporaire. Pendant cette période, ils sont initiés aux travaux exécutés à l'atelier de gravure des monnaies et reçoivent, parallèlement, un complément de formation théorique et pratique dispensé par l'Ecole des beaux-arts.

A l'issue du stage, ils doivent se présenter au concours de graveur prévu par les dispositions statutaires. En cas d'échec, les élèves graveurs sont licenciés.

Mention doit être faite également du problème toujours en suspens de la **mensualisation** des rémunérations des ouvriers de la Monnaie dont le principe remonte à plusieurs années et que le ministre de l'Economie, lors de l'examen du budget 1979, avait promis de mettre en œuvre dès le début de la présente année.

Or, ce projet de mensualisation, établi dans une stricte neutralité au niveau des rémunérations, mais comportant cependant certaines améliorations sur le plan de la couverture sociale, n'a pas encore été réalisé. Il est très souhaitable que les textes dont la préparation est maintenant achevée soient rapidement publiés.

b) En ce qui concerne le **personnel administratif** on notera que l'agence comptable sera renforcée en 1980 de 12 emplois supplémentaires.

La réforme de l'agence comptable des Monnaies et Médailles a été entreprise depuis le deuxième trimestre 1978 afin de permettre, par une modernisation et une adaptation de l'outil comptable existant, un suivi et un contrôle plus précis de l'ensemble des recettes et des dépenses. De la mise en place d'une comptabilité analytique améliorée dépend en effet une gestion sûre et efficace de

cette administration. On ne peut donc que se féliciter de la décision qui a été prise de faire appel à un spécialiste de comptabilité industrielle qui aura pour tâche, non seulement de concevoir une **comptabilité analytique** adaptée aux besoins de la Monnaie, mais également de préparer éventuellement le personnel chargé de la comptabilité à l'exploitation de l'outil qui aura été mis en place.

Avant de clore cet examen du compte d'exploitation on relèvera l'importante réduction qui affecte le chapitre des crédits prévus pour les impôts et taxes (6,28 millions de francs contre 12,1 millions de francs en 1979, soit — 48 %).

En fait, la Monnaie avait dû acquitter en 1979 le reliquat de taxe professionnelle exigible pour l'établissement de Pessac au titre des années 1975 à 1979, la demande d'exonération temporaire présentée lors de la création de l'établissement ayant été rejetée par les services fiscaux. Le crédit prévu à cet effet n'était pas reconductible.



Au total, le compte d'exploitation de la Monnaie devrait dégager en 1980 un **excédent de 10,95 millions de francs**, compte tenu d'un total de recettes de 684,74 millions de francs et d'un total de dépenses d'exploitation de 673,79 millions de francs.

Sur cet excédent devrait être prélevée une somme de 6,85 millions de francs en vue de financer les dépenses en capital ; le surplus non utilisé, soit 4,1 millions de francs, serait reversé au Trésor.

Le tableau ci-après retrace, depuis 1975, l'évolution des excédents réalisés par les Monnaies et Médailles et la répartition de cet excédent entre les investissements et le reversement au Trésor.

RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT D'EXPLOITATION
(1975-1980)

Années	Montants en millions de francs		
	Excédent d'exploitation	Virements à la dotation pour amortissements	Reversement au Trésor
1975	1,85	1,85	»
1976	20,52	20,52	»
1977	41,05	41,05	»
1978	34,37	34,37	»
1979	34,81	8,81	26
1980	10,95	6,85	4,1

Bien entendu, l'affectation des excédents dépend étroitement de la politique d'investissement menée par ailleurs.

II. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues pour 1980 seront les mêmes qu'en 1979, soit :

- en autorisations de programme, 24,5 millions de francs,
- en crédits de paiement, 18,87 millions de francs.

Le financement de ces opérations en capital est assuré d'une part par la dotation aux amortissements, d'autre part par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation.

C'est ainsi que depuis 1978, les dépenses d'investissement ont été couvertes de la façon suivante :

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(En crédits de paiement.)

	1978	1979	1980
	(En millions de francs)		
Ressources.			
— Amortissements et provisions	9,30	10,29	12,10
— Excédent d'exploitation affecté aux investissements	34,37	8,81	6,85
Total	43,67	19,10	18,95
Dépenses.			
— Frais d'établissement et grosses réparations	5,05	5,15	8,44
— Acquisitions d'immobilisations	25,95	13,72	10,44
— Augmentation du fonds de roulement	12,67	0,23	0,07
Total	43,67	19,10	18,95

La Monnaie n'aura donc reçu aucune subvention d'équipement au cours de ces années (y compris en 1977) ; c'est sur ses ressources propres qu'elle aura financé intégralement ses investissements, tout en reversant au Trésor 30,1 millions de francs sur ses bénéfices d'exploitation.

1° Les réalisations prévues en 1980.

Les crédits inscrits au présent projet de budget concernent à la fois des travaux d'aménagement dans les locaux du Quai de Conti et à l'usine de Pessac, ainsi que l'achat de matériel pour chacun des deux établissements.

a) *Quai de Conti.*

— Il est prévu au budget de 1980 des crédits d'investissement d'un montant de 8.710.000 F d'autorisations de programme et 8.441.000 F de crédits de paiement (1) pour une série d'**opérations d'aménagement**, intéressant notamment des locaux administratifs et sociaux ainsi que divers ateliers.

— Les acquisitions de **matériel et d'outillage** absorbent 4,22 millions de francs d'autorisations de programme et 3,37 millions de crédits de paiement ; ces matériels concernent les ateliers des médailles, d'outillage, d'entretien... ainsi que la fonderie des médailles, l'acquisition de véhicules et l'enrichissement des collections du musée monétaire.

b) *Usine de Pessac.*

Il est prévu 11.568.000 F d'autorisations de programme et 7.068.000 F de crédits de paiement pour les opérations suivantes :

— **les travaux de bâtiment**, qui comprennent à la fois l'actualisation des coûts du projet d'aménagement du hall ouest et la création d'un atelier de stockage des acides :

— l'acquisition de **matériel et outillage** destinés aux divers ateliers de l'établissement (fonderie, laminoirs, finition des flans, conditionnement, réalisation des instruments monétaires, entretien) et l'achat de matériel roulant.

2° Les projets à l'étude.

L'administration des Monnaies et Médailles est actuellement confrontée à la double nécessité :

— d'une part de décongestionner l'établissement parisien pour améliorer les conditions de travail qui restent précaires et rationaliser certains circuits de production.

(1) Dont 2.340.000 F au titre des autorisations de paiement accordées en 1979

— d'autre part d'augmenter la capacité de production des flans de l'usine de Pessac de façon à atteindre un degré d'autonomie réellement satisfaisant.

a) *En vue de la rénovation de l'établissement parisien de l'administration des Monnaies et Médailles*, un crédit d'études, d'un montant de 2 150.000 F. avait été inscrit au budget annexe pour 1979. Dans une première phase, un projet tendant à implanter un bâtiment nouveau dans l'enceinte du Quai de Conti a été étudié.

Il est apparu que, compte tenu des diverses sujétions tenant au site, l'édification de ce bâtiment nécessiterait, outre la construction proprement dite, évaluée à 41 millions de francs, un ensemble d'opérations accessoires de remodelage des installations et surfaces existantes chiffré à 30 millions de francs (1), auxquels viendrait s'ajouter le versement à la ville de Paris d'une taxe d'occupation des sols, de l'ordre de 7 millions de francs. C'est donc, au total, près de 80 millions de francs qu'il faudrait consacrer à l'opération projetée.

Le coût élevé de l'investissement a conduit l'Administration à entreprendre, dans le cours de l'été, une étude complémentaire comportant une orientation nouvelle à savoir, le décongestionnement des ateliers de Paris par l'implantation de certains secteurs de fabrication sur un terrain dont pourrait disposer le ministère de l'Economie dans la commune suburbaine de Courcouronnes près d'Evry dans l'Essonne. Il est apparu qu'une solution de cet ordre, qui maintiendrait Quai de Conti l'essentiel des éléments technologiques et administratifs, serait d'un coût nettement moins élevé — de l'ordre de 20 à 30 millions de francs — et pourrait comporter certains avantages :

— il libérerait Quai de Conti des surfaces permettant d'améliorer les conditions de travail dans les ateliers les plus sensibles par l'espacement des machines bruyantes, ce qui rendrait alors possible leur équipement en éléments insonorisants. Le gain de place permettrait, en outre, un certain nombre de réaménagements, rationalisant les circuits de fabrication et l'organisation du travail,

— il réserverait, pour l'avenir, des possibilités d'extension pour le cas où les activités du secteur des médailles et des monnaies de collection connaîtraient des développements nouveaux.

Cette opération pourrait entraîner l'implantation à Courcouronnes d'une bonne centaine d'emplois, dont la plupart serait pourvue par transfert des ateliers de Paris, une vingtaine pouvant donner lieu, dans l'immédiat, à des créations sur place.

(1) Dans ce montant, seraient inclus les travaux de réhabilitation architecturale de la façade de l'Hôtel Laverdy, datant du XVIII^e siècle, ce qui supposerait la disparition d'un atelier construit au siècle dernier qui la masque à peu près totalement à l'heure actuelle.

Du point de vue des procédures, l'administration étant propriétaire du terrain, les conditions de la constructibilité étant clairement définies par le règlement d'aménagement de la zone d'activité économique de Courcouronnes, les démarches administratives pourraient intervenir dans les meilleurs délais et il ne serait pas déraisonnable de penser que, si une décision était prise rapidement en faveur de ce projet, les travaux, dont la durée serait de deux ans, pourraient commencer dans la seconde partie de l'année 1981 ou au début de 1982 ; l'opération devrait donc faire l'objet d'un début de financement en 1981 et se traduire par l'inscription au budget annexe des Monnaies et Médailles de cette année-là d'une autorisation de programme de l'ordre de 20 à 30 millions de francs.

b) *Le projet de doublement du hall ouest de l'usine de Pessac* répond à un double objectif :

— doter l'administration des Monnaies et Médailles d'une capacité de production renforcée non pas dans le domaine de la frappe, qui demeurerait inchangé, mais dans celui de la fabrication des flans à partir de la matière première, c'est-à-dire du métal.

En effet, en 1976, lorsque le principe de l'opération a été décidé, l'établissement de Pessac pouvait produire 988 tonnes de flans de métaux communs pour des besoins évalués à 4.651 tonnes, soit une autonomie de 21,2 %.

Dans les calculs établis à cette époque, avec l'investissement prévu, on aboutissait à une capacité de production de 2.400 tonnes de flans de métaux communs, soit une autonomie de 51,6 % à besoins constants ;

— le doublement du hall ouest présente une autre utilité. Il faciliterait la mise en place d'une chaîne de fabrication supplémentaire adaptée aux petites et moyennes séries, ce qui aurait l'avantage :

- de permettre l'élaboration intégrée de flans d'argent, si les fabrications de ce type subsistent, en évitant le recours à des entreprises extérieures pour les opérations coûteuses d'affinage du métal blanc. En effet, actuellement, la Monnaie réalise la fabrication de 360 tonnes de flans d'argent à partir de bandes sous-traitées à l'industrie privée ;

- concurremment avec ces fabrications d'argent, ou en leurs lieu et place, de permettre, avec des conditions de souplesse et de rentabilité très améliorées, de faire face à des commandes de petites et moyennes séries en métaux communs d'alliages cuivreux, notamment pour répondre en urgence à des appels d'offres de l'étranger, en se mettant ainsi en meilleure position sur le marché international.

A l'occasion de la discussion du budget de 1979, le Ministre de l'Economie avait indiqué que l'instruction technique touchait à son terme et que les premiers travaux pourraient démarrer au cours de l'année 1979.

En fait, l'instruction technique est terminée, mais la décision de lancement des travaux n'est pas intervenue, le Ministre semblant s'interroger sur leur opportunité ou, à tout le moins, sur leur urgence compte tenu de la déflation des programmes monétaires (642 millions de coupures en 1979 et 532 millions de coupures prévues pour 1980).

DEUXIÈME PARTIE

L'ACTION CULTURELLE DES MONNAIES ET MÉDAILLES

L'administration des Monnaies et Médailles est une de nos plus anciennes administrations. Détentrices de missions composites — administratives, industrielles, artisanales, commerciales — elle sait s'en acquitter en s'inspirant fidèlement d'une longue tradition de qualité.

Elle a progressivement acquis cette situation grâce à son changement de rythme de ses éditions de médailles et des expositions temporaires qu'elle réalise et grâce à la qualité de ses publications.

I. — LES MÉDAILLES

La médaille est un art spécifiquement français et c'est dans notre pays qu'elle prit un développement qui ne fut égalé dans aucun autre.

Ainsi, comme il ressort d'un catalogue illustré dont la Monnaie vient de publier les trois premiers tomes, sa collection historique est magnifiquement pourvue et se complète au fil des ans par la politique d'éditions que la Monnaie met en œuvre.

Le nombre des **médailles nouvelles**, éditées et mises en vente chaque année, qui était d'une trentaine il y a vingt ans, s'est peu à peu élevé jusqu'aux environs de 250. En même temps, la médaille s'affirmait en tant que catégorie artistique autonome : près de cinq cents artistes s'expriment aujourd'hui à travers elle.

Cela a été le fruit d'une politique délibérée d'ouverture consistant à faire largement appel à de nouveaux venus, sculpteurs, peintres, graveurs, graphistes de divers horizons, sans aucune acception de tendances esthétiques, dans un esprit de très grand libéralisme, en sorte que tous les courants de l'art vivant sont maintenant représentés dans la médaille, et celle-ci s'est totalement affranchie d'un

certain académisme qui avait fini par la marquer. Dans le même temps, la Monnaie encourageait le renouveau du métier le plus exigeant, celui de la taille directe de l'acier par les graveurs.

Il faut saluer l'éclectisme de la Monnaie, qui a su ne s'inféoder à aucune tendance et qui a ainsi assuré, dans l'établissement d'Etat, la coexistence de toutes les écoles artistiques, évitant les pièges d'un art officiel, quel qu'il soit, que l'Histoire finit toujours par démentir.

Cet éclectisme dynamique s'est manifesté particulièrement avec la création du **Club français de la médaille** qui est, tout à la fois, le « banc d'essai » de la médaille nouvelle et une « image de marque » prestigieuse. Ce Club a célébré, au début de cette année, son quinzième anniversaire.

Groupant un noyau d'amateurs fidèles s'engageant à acheter un certain nombre de médailles chaque année — noyau qui dépasse aujourd'hui l'effectif de 5.000 — le Club leur propose trois fois par an une « sélection » de réalisations originales, frappées ou fondues en nombre limité d'exemplaires.

Ce peut être des créations d'artistes d'aujourd'hui ayant acquis leur pleine maîtrise, ou de plus jeunes à la recherche de formules inédites et qui trouvent là, les uns et les autres, des possibilités remarquables de s'exprimer : pour les uns c'est une consécration, pour d'autres — et ils sont nombreux — c'est véritablement « l'aide à la première médaille ». Ce peut être aussi des réalisations qui restituent des créations d'autrefois : jetons des administrations royales ou de collectivités diverses, réédités en différents métaux ; agrandissements de monnaies antiques ; agrandissements des plus beaux types monétaires du Moyen Age ; reproductions de poids monétaires ; reproduction métallique des plus beaux sceaux de souverains, de seigneurs, de paysans, de villes ou de corporations.

Chaque sélection est accompagnée d'un « bulletin » qui, en fait, est devenu une revue d'art tout à la fois par sa présentation raffinée et par la qualité des signatures — toutes bénévoles — qu'elle rassemble.

II. — LES EXPOSITIONS

La politique de mécénat de la Monnaie s'exprime aussi par des expositions temporaires, qu'elle organise au rythme de deux ou trois par an (voir annexe), afin d'intéresser un public grandissant à l'histoire numismatique comme aux œuvres nouvelles. Ainsi ces expositions, dans une alternance calculée, proposent-elles tantôt l'exploration du long passé de l'art des monnaies et médailles, où l'on peut trouver d'inépuisables enseignements, tantôt la découverte des créa-

teurs actuels par la présentation de leurs réalisations les plus remarquables.

Dans le même temps, des expositions sont organisées à l'étranger grâce à des échanges qui amenaient successivement à la Monnaie de Paris la médaille espagnole (1964), la médaille italienne (1965), la médaille polonaise (1971), la médaille tchécoslovaque (1973) ou les monnaies du Mexique (1976).

Ajoutons que, depuis 1964, des cours-conférences sur l'histoire, l'art et les techniques de la médaille, accompagnés de projections photographiques, sont régulièrement présentés à la Monnaie toutes les quinzaines pendant l'année universitaire.

III. — L'ART MONÉTAIRE

On ne saurait traiter de l'action artistique de la Monnaie sans s'arrêter au domaine proprement monétaire.

Du point de vue de la qualité de frappe, nos espèces métalliques courantes sont parmi les plus belles du monde, conformément à une tradition séculaire fondée sur un personnel extrêmement compétent.

La qualité de la frappe est poussée à son point extrême de perfection dans certaines productions que la Monnaie met en vente pour les collectionneurs : les **séries fleurs de coins** et les **piéforts**.

Les séries dites « fleurs de coins » sont des séries complètes de toutes les coupures métalliques émises chaque année et qui, hors du circuit industriel, sont frappées dans des ateliers spéciaux où sont tout particulièrement soignés l'état de surface des flans, la fraîcheur de la gravure, la venue de la frappe. Ces séries sont fabriquées au millésime de chaque année, sur souscription au cours d'une période déterminée. Après quoi la fabrication en est définitivement arrêtée.

Décollant d'un usage qui remonte au XII^e siècle, les « piéforts », après avoir été des modèles établis à Paris pour les monnaies provinciales à des dimensions supérieures à celles des pièces normales, sont devenus des « pièce d'honneur », puis de simples « pièces de plaisir ». Frappés aujourd'hui au même diamètre que les pièces courantes, mais avec une épaisseur double, et non seulement dans le métal ou l'alliage des pièces courantes, mais aussi dans les métaux de classe supérieure (argent, or et platine), limités pour chaque millésime à quelques centaines d'exemplaires, les piéforts, qui constituent le produit numismatique le plus raffiné, sont très recherchés des collectionneurs du monde entier.

Parmi les pièces courantes elles-mêmes, il faut se réjouir de la présence, depuis 1965, d'une coupure ayant pour vocation essentielle, non point d'être le truchement des transactions, mais de flatter le goût des amateurs de belles pièces. Ces amateurs existent, aussi n'y a-t-il que des avantages à ce que le Trésor, dès lors que ses intérêts y trouvent leur compte, mette à leur disposition une coupure de prestige accessible à sa simple valeur faciale. Ainsi a été frappée une pièce de 10 F en argent entre 1965 et 1974. Lorsque les besoins de la circulation ont justifié la frappe, pour cette valeur de 10 F, d'une pièce en alliage de métaux communs appelée à une circulation normale, la pièce de 50 F lui a succédé.

S'il met ainsi à la disposition de tous des pièces de grande qualité, notre système de monnaies métalliques est cependant entaché, du point de vue artistique, d'une grave faiblesse, il faut le reconnaître : la grande fixité des types monétaires n'offre que très rarement la possibilité de nouvelles créations.

Conservé longtemps les mêmes types monétaires, voire reprendre des types anciens comme « la Semeuse » d'Oscar Roty, qui date du siècle dernier, ou le « Peuple Hercule » d'Augustin Dupré, né à la fin du XVIII^e siècle, est une tendance des autorités financières qui se comprend parfaitement : entrés de longue date dans le domaine public, ces symboles n'appellent plus guère de réactions de la part des usagers qui ont oublié les controverses esthétiques que leur naissance avait provoquées, alors que ces mêmes usagers sont toujours prompts à s'enflammer à propos de gravures nouvelles. Conserver ou reprendre des types anciens a donc l'avantage de mettre au-dessus de la contestation des signes monétaires symbolisant le crédit de l'Etat. Mais il en résulte un grave dommage pour l'art monétaire qui ne trouve pas d'occasions de se renouveler. Les numismates souffrent également de cette situation, qu'ils dénoncent périodiquement, car ils souhaiteraient que la gamme de leurs collections s'étende davantage.

L'appel au peintre Georges Mathieu, lors de la création de la pièce de 10 F 1975, a constitué une exception dont on peut considérer, avec maintenant un recul de cinq ans, qu'elle a été heureuse. Les inévitables critiques ont été largement balancées par les approbations, en France comme aussi à l'étranger, où le recours à un artiste de renom international a été apprécié comme un événement de prestige pour notre numéraire. Sans doute la remarquable composition du maître Georges Mathieu est-elle peut-être à l'étroit dans le diamètre qu'une raison de commodité pour l'utilisateur a conduit à choisir pour cette coupure. Mais cette composition révélera toutes ces qualités dans l'avenir — un avenir que nous devons souhaiter lointain pour notre monnaie — lorsqu'elle pourra se déployer dans le diamètre supérieur d'une pièce de 20 F, voire, plus tard, d'une pièce de 50 F devenue coupure à circulation normale.

En présence de la rareté d'une telle exception, on est amené à se demander s'il ne conviendrait pas de rechercher un moyen de concilier, avec la stabilité de nos types monétaires, les intérêts de l'art monétaire français, qui exigeraient des occasions plus fréquentes de création. Ce moyen existe. Il est pratiqué sur une large échelle par de nombreux pays étrangers. C'est l'émission de **monnaies commémoratives**. Cela consiste, pour une pièce déterminée du système métallique et pour une certaine quantité de frappes prévues dans l'année pour cette pièce, à substituer une gravure exceptionnelle à la gravure habituelle, sans modifier aucune des autres caractéristiques de la pièce (métal, diamètre, poids...), en sorte que les habitudes des usagers ne sont pas perturbées et qu'il n'y a aucun problème pour les appareils à perception automatique. Pour ce faire, on choisit en général les coupures de valeur faciale les plus élevées (ce pourrait être la coupure d'argent, ou la pièce de 10 F voire de 5 F) et l'on célèbre, par l'émission de quelques dizaines de millions de pièces, quelque grande figure ou quelque événement marquant. Cette idée paraît mériter d'être approfondie si l'on souhaite remédier à la paradoxale stagnation de cet art en un pays si riche en graveurs de talent.

CONCLUSION

Ainsi, au terme de l'examen du projet de budget pour 1980 des Monnaies et Médailles, votre Rapporteur est amené à constater que **quatre questions au moins, déterminantes pour l'avenir de cette administration, ne sont pas encore réglées.** Ce sont :

- 1° L'avenir du programme de frappe de la pièce de 50 F ;
- 2° La mise en application de la mensualisation des rémunérations du personnel ouvrier ;
- 3° Le transfert éventuel d'une partie des ateliers de Paris dans l'Essonne ;
- 4° L'engagement ou l'abandon du projet de doublement du hall ouest de l'usine de Pessac.

Il serait éminemment souhaitable que l'incertitude qui pèse sur ces différents points puisse être levée rapidement et que des informations précises soient données au Sénat lors du débat budgétaire.

Sous cette réserve, votre commission des Finances, dans sa majorité, vous propose d'adopter les crédits du budget annexe des Monnaies et Médailles.

ANNEXE N° 1

CIRCULATION DES PIÈCES AU 31 DÉCEMBRE

(métropole, en millions de pièces.)

Coupons	1969 (1)	1970 (1)	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
50 F	»	»	»	»	»	»	3,7	7,3	12,3	22,7
10 F argent	31,9	36,4	37,6	38,1	38,6	38,6	38,6	38,6	38,6	38,7
5 F argent	184,5	168,1	156,4	192,6	193,9	194,0	194,0	193,9	194,0	194,0
10 F	»	»	»	»	»	»	33,6	52,3	166,8	233,1
5 F	»	»	113,3	151,6	199,8	235,9	253,3	269,4	264,8	252,2
1 F	793,5	828,1	865,9	919,2	987,3	1.059,5	1.156,7	1.263,6	1.336,3	1.409,6
1/2 F	381,8	413,1	444,6	479,8	523,1	576,7	600,8	658,6	695,6	728,8
20 c	589,6	642,8	675,0	732,3	790,8	859,6	967,2	983,2	1.043,2	1.098,7
10 c	643,9	750,3	823,1	898,5	984,2	1.062,7	1.148,0	1.266,6	1.353,7	1.467,7
5 c	681,7	739,3	808,1	906,6	1.011,2	1.114,2	1.208,9	1.346,0	1.466,6	1.606,0
1 c	255,0	288,9	298,0	289,6	290,1	290,2	290,3	290,4	290,6	290,7
Total circulation	3.559,9	3.867,0	4.212,0	4.608,3	5.019	5.431,4	5.835,1	6.369,9	6.862,5	7.342,4
Total pièces courantes (2)	3.090,5	3.373,6	3.730,0	4.088,0	4.496,4	4.908,6	5.308,5	5.839,7	6.327,0	6.796,3

(1) D.O.M. inclus

(2) Pièces argent et un centime exclus.

ANNEXE N° 2

EVOLUTION DES COURS DE L'ALUMINIUM (1) EN 1978 ET 1979
(Moyenne mensuelle en F/kg.)

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1978..	5,91	5,91	5,91	6,21	6,21	6,21	6,21	6,21	6,21	6,21	6,21	6,21
1979	6,21	6,21	6,73	6,73	6,73	6,73	6,73	»	»	»	»	»
							(*)					

(1) Source : Aluminium Pechiney.

EVOLUTION DES COURS DU CUIVRE (2) EN 1978 ET 1979
(Moyenne mensuelle en F/kg.)

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1978..	6,07	5,96	5,98	5,97	6,15	6,18	6,02	6,29	6,36	6,41	6,47	6,69
1979..	7,18	8,46	8,94	9,29	8,64	8,34	8,02	»	»	»	»	»
							(*)					

(2) Source : Société Le Girm.

EVOLUTION DES COURS DU NICKEL (3) EN 1978 ET 1979
(Moyenne mensuelle en F/kg.)

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1978..	23,00	23,00	23,00	21,70	21,70	21,70	21,70	21,70	21,70	21,70	21,70	21,70
1979..	21,70	21,40	21,10	22,85	26,46	29,43	28,20	»	»	»	»	»
							(*)					

(3) Source : Société Le Nickel.

(*) Cours le 25 juillet 1979.

EVOLUTION DES COURS DE L'ARGENT EN 1978 ET 1979
(Fixing de Londres : moyenne mensuelle en F/kg.)

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1978	751	773	798	762	771	786	766	775	785	806	824	826
1979	848	1.016	1.023	1.045	1.191	1.202	1.253	1.282	1.857	2.415	»	»

EVOLUTION DES COURS DE L'OR EN 1978 ET 1979
(Fixing de Londres : moyenne mensuelle en F/kg.)

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1978	26.301	27.558	27.890	25.918	26.414	27.079	26.979	28.857	29.811	30.809	29.778	28.911
1979	30.992	33.876	33.450	33.496	36.582	39.269	41.251	»	»	»	»	»

ANNEXE N° 3

BILAN 1978 (1) DES MONNAIES ET MÉDAILLES
(En milliers de francs.)

Actif	Montant	Total par nature	Passif	Montant	Total par nature
<i>Valeurs immobilisées</i>		148.307	<i>Fonds de dotation et Réserves :</i>		372.272
<i>Valeurs d'exploitation</i>		255.506	— Dotations	105.050	
<i>Valeurs réalisables et disponibles</i>		217.227	— Réserves (Excédent d'explo- itation affecté à l'investisse- ment)	220.261	
			— Réserve spéciale de réévalua- tion	865	
			— Provision pour fluctuation des cours	46.096	
			<i>Dettes à court terme :</i>		212.298
			— Comptes de tiers	45.927	
			— Avances du Trésor	166.371	
			<i>Résultat de l'exercice</i>		36.470
Totaux		621.040			621.040

(1) Chiffres provisoires.

ANNEXE N° 4

LES EXPOSITIONS RECENTES

Deux expositions se sont ouvertes simultanément au Musée de la Monnaie, quai de Conti. Elles avaient respectivement pour titre :

- *Images de Jeanne d'Arc.*
- *L'invisible dans la médaille.*
(La médaille religieuse jadis et aujourd'hui)

1. Images de Jeanne d'Arc.

Au début de l'année 1429 les fleurs de lys figurent à côté des léopards sur le drapeau anglais et Henri V est mort, il y a peu, chez lui, dans le donjon du château de Vincennes... La France est fief anglais.

Au soir du 8 mai 1429, des hérauts partent en toutes directions : Orléans est libérée ! C'est en effet le terme de libération qui fut employé alors pour annoncer la nouvelle : le suzerain s'était fait occupant et l'occupé se relevait soudain. Qui lui avait redonné courage, espoir et dignité ? Une campagnarde de la marche, une toute jeune fille encore : Jeanne d'Arc. Elle avait dix-sept ans et fit basculer l'Histoire.

Mai 1979. Il y a 550 ans... Il eût été indécent d'oublier et de ne pas marquer cet anniversaire par une manifestation particulière.

Jeanne d'Arc est mondialement connue et honorée, son nom est même devenu un nom commun dans certains pays... Mais trop de Français n'en ont pas une image un peu stéréotypée, un peu décolorée ou pâle comme un souvenir scolaire lointain ? C'est pourquoi la Monnaie a choisi, pour l'hommage qu'elle voulait rendre à Jeanne d'Arc, d'inviter chacun à redécouvrir son visage, à travers le temps : depuis le dessin dont un greffier du Parlement de Paris illustrait en 1429 la nouvelle, qu'il recevait et recopiait, de la libération d'Orléans jusqu'à l'affiche conçue aujourd'hui par Raymond Pagès.

Ce greffier était ainsi le premier d'une longue suite d'artistes qui allaient imaginer Jeanne. C'est bien d'imagination qu'il s'agit, car on ne connaît d'elle aucun portrait authentique.

Sans s'arrêter à des choix d'ordre spirituel ou esthétique, sans éliminer les utilisations regrettables qui en ont été faites, cette exposition présente la diversité des visages apparus au cours d'une recherche ardue et complexe, car Jeanne est omniprésente : toutes époques, toutes techniques, tous usages.

Le visiteur aura ainsi la surprise de passer des manuscrits du xv^e siècle aux boîtes de camembert, du velin à la gélatine, d'un automate du xvi^e siècle aux images pieuses du début du xx^e siècle, des impressions sur tissus aux planches du théâtre, de Rubens à la chanson populaire...

2. L'invisible dans la médaille

(La médaille religieuse jadis et aujourd'hui à la Monnaie de Paris)

L'art religieux, même figuratif, est allusif, ayant pour fonction de rendre présent l'Invisible. Comment il y est parvenu dans le passé par la médaille : c'est ce que veut montrer la perspective présentée dans la première section de l'exposition. Comment il s'y attache aujourd'hui : c'est ce qu'on découvrira au vu des créations de quelque deux cents artistes qui donnent un visage actuel à la médaille religieuse.

Outre les médailles, certains artistes, auteurs de celles-ci présentent d'autres œuvres : peintures, sculptures, dessins, gravures, vitraux, qui donnent un aperçu de l'art religieux d'aujourd'hui, dans la multiplicité des tendances.

Cette double exposition, ouverte le 15 juin, a duré jusqu'au 31 octobre 1979.